



faune-aquitaine.org

Résultats de l'enquête Martinet noir (*Apus apus*) 2021 sur le sud-bassin – Gironde (33)

Le contenu de l'espace téléchargeable est le fruit de la collaboration de l'ensemble des contributeurs au projet de base de données naturalistes



faune-aquitaine.org



Résultats de l'enquête Martinet noir (*Apus apus*) 2021 sur le sud-bassin – Gironde (33)

Mots clé FA : Martinet noir, *Apus apus*, bassin d'Arcachon, groupe martinet

Auteur (s) : Vignon Marc, Sannier Mathieu

Citation : VIGNON M., SANNIER M. (2022). Résultats de l'enquête Martinet noir (*Apus apus*) sur le sud-bassin – Gironde (33)

Résumé

Le groupe Martinets Sud Bassin s'est créé début 2021 avec pour but de recenser les emplacements de nids de martinets afin d'en assurer une meilleure protection. Pour cette première année, il a couvert les communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et Le Teich. Les résultats de la campagne 2021 sont encourageants puisque 256 nids ont été découverts malgré un nombre de bénévoles très restreint. Le suivi de cette espèce bien connue mais classée dans la catégorie NT (Quasi-menacée) sur la liste rouge des Oiseaux nicheurs de France mérite d'être approfondi et de mobiliser davantage les naturalistes.

The Swifts Sud Bassin group was created in early 2021 with the aim of identifying swift nests in order to ensure better protection. For this first year, he covered the municipalities of Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras and Le Teich. The results of the 2021 campaign are encouraging since 256 nests were discovered despite a very small number of volunteers. The monitoring of this well-known species but classified in the NT (Near Threatened) category on the red list of breeding birds of France deserves to be deepened and to mobilize more naturalists.

Introduction

Tout le monde connaît les martinets en fin de printemps et début d'été. Leurs sifflements caractéristiques permettent de les repérer facilement. Mais où niche-t-il ? Originellement lié aux milieux rupestres, le Martinet noir s'est adapté aux infrastructures humaines et a suivi l'Homme dans son développement des villes, où il occupe les fissures des murs et les toitures des agglomérations de toute taille, où on note une préférence pour le bâti ancien, et dont l'accès est dégagé (Theillout A. & Collectif faune-aquitaine.org (2015). Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine. LPO Aquitaine. Delachaux et Niestlé).

Mais au-delà de ces connaissances générales à l'échelle d'un grand territoire, on constate que très peu de données sont disponibles plus localement. Ainsi jusqu'en 2021, seules 25 données de nidification certaine sont disponibles sur les 12 communes du bassin d'Arcachon. En cause la difficulté de détecter leurs nids.

Or l'urbanisation du territoire passe par la démolition de certains bâtis potentiellement accueillants en faveur de constructions nouvelles plus en accord avec les normes énergétiques mais trop étanches pour proposer une place aux oiseaux. Il apparaît donc nécessaire d'en savoir un peu plus long sur ces oiseaux protégés, afin par exemple de pouvoir en informer les collectivités en cas de risque de destruction.

Méthode

En 2021 année du démarrage de cette enquête, le nombre de volontaires actifs a été de **5 personnes**. Le territoire de prospection concerne les **4 communes du sud-bassin** : Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et Le Teich, mais l'effort s'est principalement concentré sur Arcachon et Gujan.

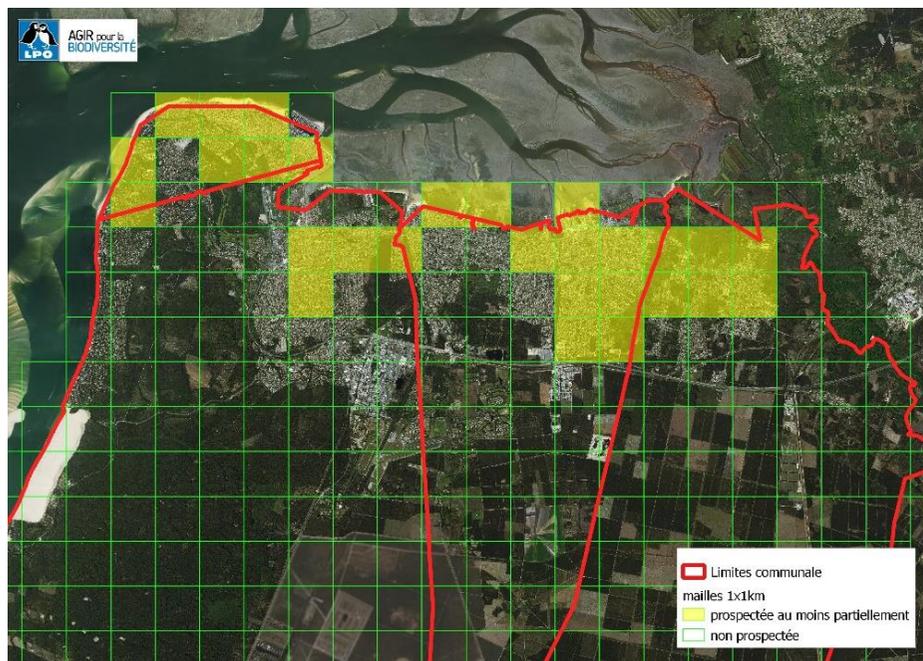


Figure 1: état des lieux de la prospection 2021. Seules les mailles jaunes ont fait l'objet d'une prospection, partielle ou complète.

Le protocole est resté simple, invitant chaque volontaire à faire au mieux en circulant à pied ou à vélo pendant la période de nidification, soit de fin mai à début juillet.

Les martinets observés ont tous niché soit sous les tuiles, soit dans des trous de mur, soit, dans un cas particulier, dans des nichoirs artificiels ;

il fallait alors attendre qu'ils viennent nourrir pour situer le nid. Il aura parfois fallu passer plusieurs fois au même endroit pour confirmer la présence d'un nid supposé.

Pour chaque nid observé, les informations suivantes ont été collectées :

- Adresse de la maison,
- Une photo avec une flèche indiquant l'emplacement du ou des nids,
- Le type de bâti (ancien ou nouveau),
- L'orientation du nid,
- Le type de nid : sous tuile, sur façade ou en nichoir artificiel,
- Le nombre d'étages du bâtiment.

On peut estimer que pendant la période de fin mai à début juillet les 5 personnes présentes ont fait une centaine de sorties à raison de 2 à 4 heures chaque fois. Ce qui représente environ **300 heures de prospection** concentrées sur une courte période.

Toutes ces données ont été compilées pour favoriser le suivi des mêmes nids les années suivantes, en plus de la recherche de nouveaux nids.

Chaque nid a également été géolocalisé sur la base de données faune-aquitaine.org.

Résultats

Cette première enquête a permis de trouver sur les 4 communes du sud-bassin pas moins de 256 nids de martinets noirs, auxquels il faut rajouter 15 nids installés dans des nichoirs artificiels posés sur un bâtiment à Arcachon (mesure de réduction en phase travaux initiée et suivie par Écosphère) (Fig 2).

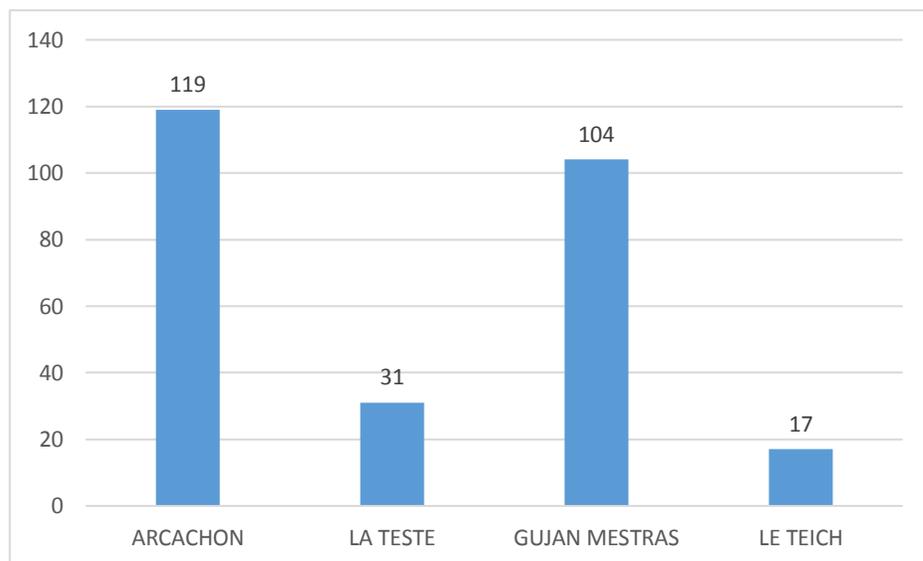


Figure 2: Nombre de nids inventoriés par commune

Observations de terrain

Le martinet est un oiseau singulier.

Le fait qu'il niche sous les tuiles ou dans un trou de mur, oblige à passer plusieurs fois avant de repérer l'emplacement d'un nid. L'entrée et la sortie étant extrêmement rapides implique une attention particulière.

La période la plus favorable à l'observation a été en 2021 **de fin mai à début juillet**.

Il semble que le matin de bonne heure ou le soir soient les moments les plus favorables à l'observation, alors que le nourrissage semble être le plus actif.

Par contre, en fonction des conditions climatiques et en particulier par mauvais temps aucune observation n'est possible : les martinets se volatilisent. On les voit capables de parcourir de très grandes distances pour se mettre à l'abri. Le grand beau temps est la période la plus favorable.

Description des nids

Les emplacements des nids sont très variables, mais il semble que les martinets aient une prédilection pour les vieux bâtiments hauts. Toutefois on en trouve aussi sur des maisons beaucoup plus récentes et basses. D'ailleurs 56% des nids ont été trouvés sur des maisons à un étage (Fig 3).

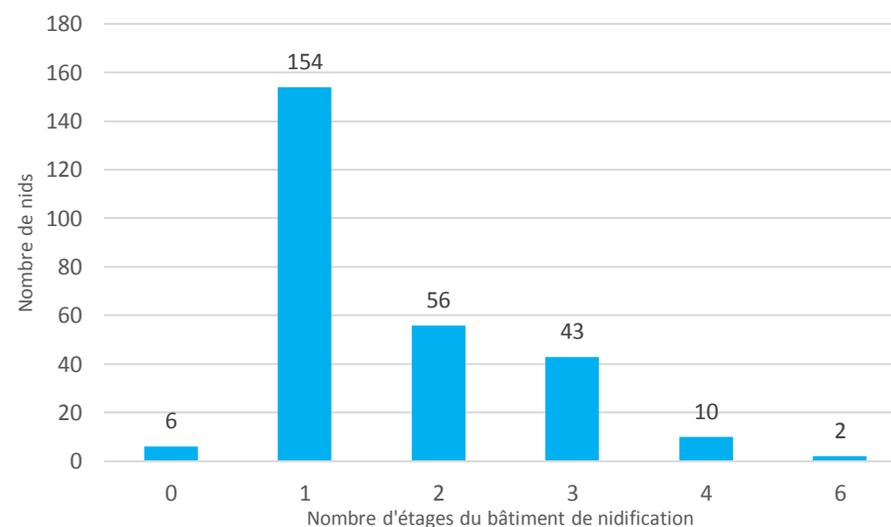


Figure 3: Nombre de nids selon le nombre d'étages des bâtiments occupés

Le nombre de nids sur un même bâtiment est très variable. Hormis les deux immeubles d'Arcachon accueillant 15 couples dans des nichoirs artificiels, jusqu'à 10 nids ont été trouvés sur le même bâtiment (Fig 4).

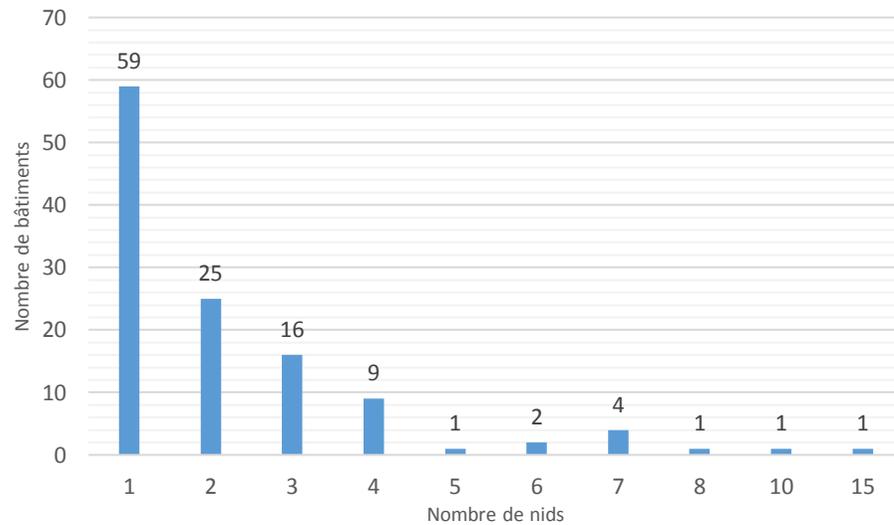


Figure 4: Nombre de bâtiments selon le nombre de nids accueillis

Il est à noter que les martinets se regroupent par zones assez bien définies, certainement en lien avec le bâti ancien.



Figure 5: Type d'anfractuosité favorable au Martinet noir sur bâti ancien – Marc Vignon

L'orientation des nids semble être préférentiellement d'exposition nord et est, ce qui contredit en partie le discours populaire qui veut que la préférence des oiseaux serait au sud-est. Mais les martinets sont des espèces sensibles aux fortes chaleurs qui génèrent des conditions difficiles sous les tuiles. En revanche, on note que l'orientation à l'ouest, exposée aux vents venus de l'océan et donc souvent humides, est peu utilisée (Fig 6). Elle l'est ponctuellement quand ces mêmes vents ont dégradé certaines façades, créant alors des cavités attractives.

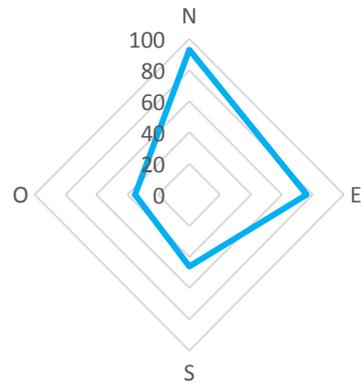


Figure 6: Nombre de nids d'après leur orientation

Enfin le site du nid varie entre le dessous des tuiles et les fissures de mur en façade. On note cependant un nombre plus important de nids sous les tuiles (Fig 7). L'écart risque d'augmenter avec le renouvellement progressif du bâti vers des constructions modernes plus étanches.

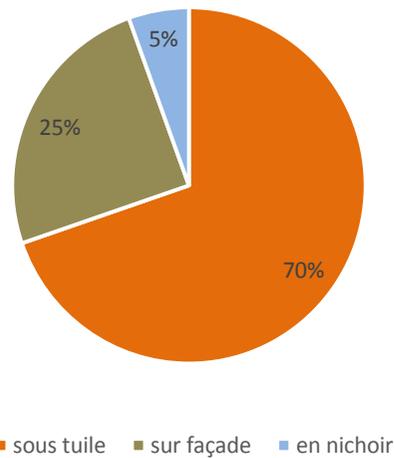


Figure 7: Préférence des martinets pour leurs sites de nidification



Figure 8: Site de nidification type sous des tuiles – Marc Vignon

Synthèse

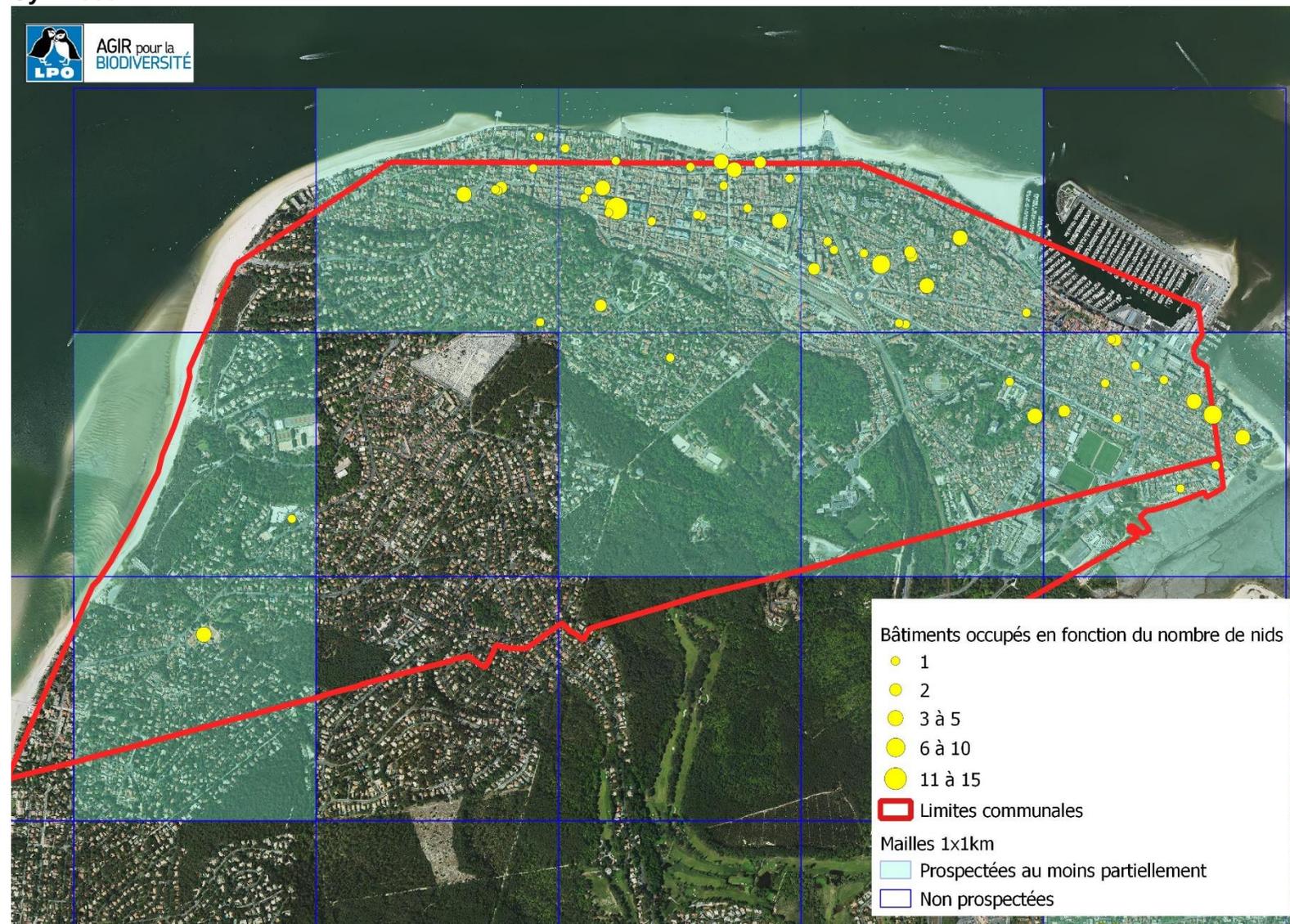


Figure 9: Localisation et nombre de nids par bâtiment à Arcachon



Figure 10: Localisation et nombre de nids par bâtiment à La Teste-de-Buch



Figure 11: Localisation et nombre de nids par bâtiment à Gujan-Mestras

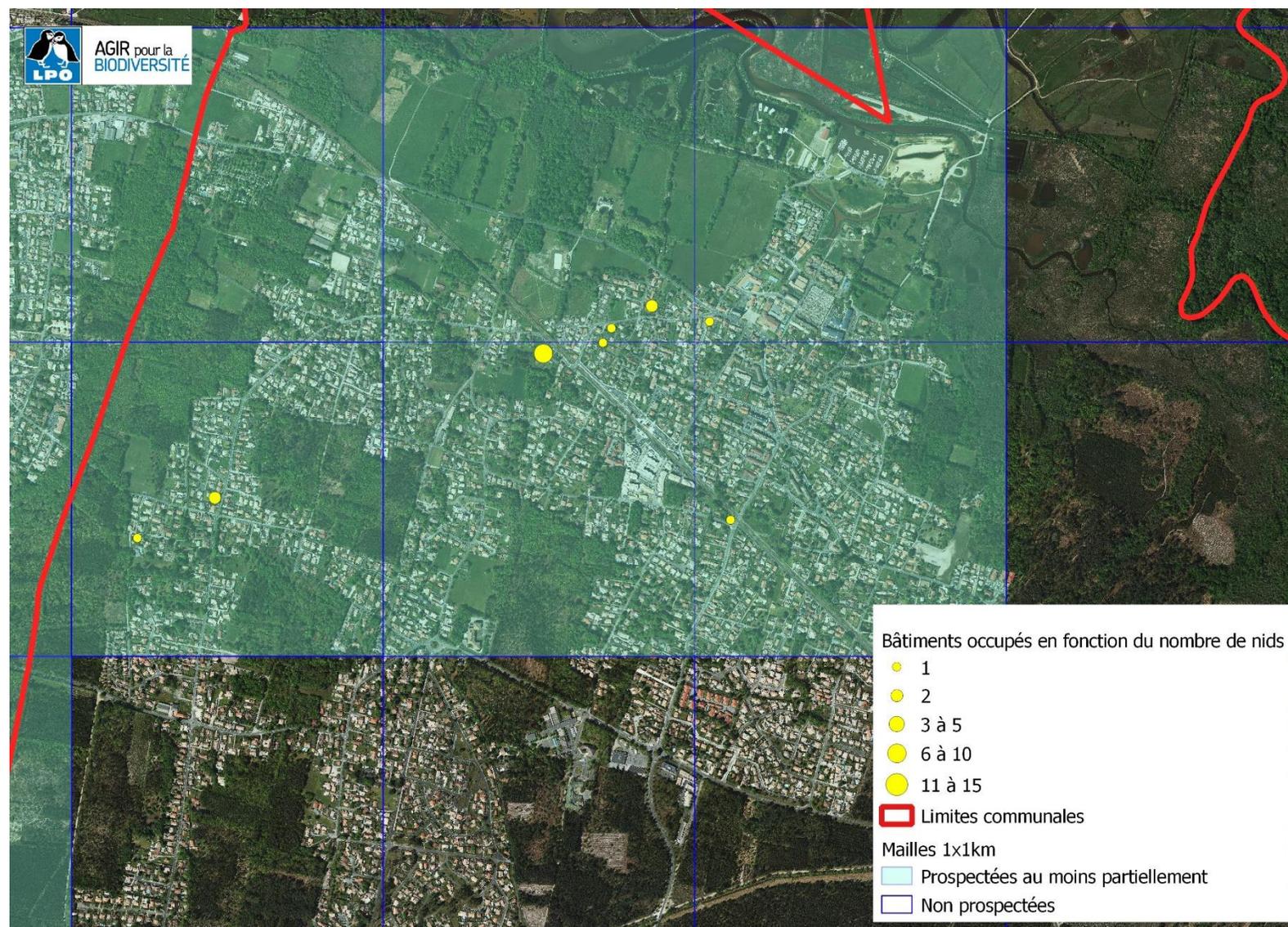


Figure 12: Localisation et nombre de nids par bâtiment au Teich

Discussions

Malgré un résultat très prometteur (aucune donnée de nidification certaine n'existait avant 2021 pour les quatre communes concernées !), les cartes méritent d'être nuancées. L'absence apparente de martinets dépend principalement de l'absence de prospection. Dans une moindre mesure, on peut raisonnablement considérer que de nombreux nids sont également passés inaperçus compte tenu de la discrétion des oiseaux autour de leurs nids.

Cependant, cette première année de prospection permet de mieux appréhender, si ce n'est la répartition, au moins les préférences écologiques du Martinet noir quant à l'installation de son nid.

A noter que le Martinet noir n'est pas le seul à occuper cette niche écologique. Le **Martinet pâle** (*Apus pallidus*), espèce principalement méditerranéenne, est également connu de la côte basque et du centre de Bordeaux, où il occupe également des bâtiments. Une attention particulière est gardée lors de cette enquête pour détecter l'éventuelle présence de cette espèce rare. Les bâtiments hauts sur le front de mer constituent les lieux de recherche privilégiés au regard de ses préférences connues à Biarritz et sur le pourtour méditerranéen.

Perspectives

Le succès de cette première année conduit à préparer la suite. En 2022, le protocole évoluera donc légèrement. Afin de pouvoir distinguer les secteurs non prospectés des secteurs prospectés mais sans martinets, il sera souhaitable d'organiser les prospections autour d'un maillage rigoureux, à répartir en fonction du nombre de volontaires.

Les nids découverts en 2021 pourront être contrôlés, en même temps que de nouveaux nids seront recherchés. Par ailleurs, l'utilisation de nichoirs artificiels étant très intéressante, un suivi sera également assuré sur 25 nichoirs installés en 2021 dans ces 4 communes (6 par commune sauf 7 à La Teste-de-Buch). Ces nichoirs, financés par le SIBA, ont été posés dans le cadre du projet Hirondelles VS Moustiques.



Figure 13: visite du site de Gujan-Mestras où sont installés 6 nichoirs du projet Hirondelles VS moustiques

Conclusion

Avec 256 nids découverts sur les 4 communes du sud-bassin, l'effort d'une poignée de bénévoles aboutit à un résultat très enthousiasmant. Les données recueillies pourront accompagner les politiques publiques dans leurs projets d'urbanisation, en anticipant la compensation d'éventuelles destructions. Le suivi des 15 nichoirs de COGEDIM à Arcachon illustre l'efficacité de ce type de mesures puisqu'ils ont été occupés dès la première année, sur un total de 21 nichoirs. Mais rappelons que la compensation n'arrive que s'il est impossible d'éviter et de réduire les impacts.

Mais cet inventaire mérite d'être poursuivi et amélioré grâce au recrutement de nouveaux participants. Nous recherchons donc des volontaires pour participer à cette enquête, alors n'hésitez pas !

Contact

Marc Vignon - martinets.aquitaine@lpo.fr

Relecture

Barande S., Huguenot H., Laporte B., Louvet JM., Trichard JJ., Sannier M., Vignon M.

Remerciement

Ne pas oublier et remercier celles et ceux qui ont consacré des jours et des heures à la recherche des nids de martinets: Bernard Laporte sur Arcachon, Hubert Huguenot sur La Teste-de-Buch, Jean Jacques Trichard et Marc Vignon sur Gujan-Mestras et Jean Marc Louvet sur Le Teich.

Bibliographie

Faune-Aquitaine, <https://www.faune-aquitaine.org>.

Theillout A. & Collectif faune-aquitaine.org (2015). Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine. LPO Aquitaine. Delachaux et Niestlé



Il est possible à toute personne inscrite sur www.faune-aquitaine.org de publier à partir de la base de données. Il est nécessaire d'être un contributeur significatif et d'obtenir l'autorisation des autres contributeurs pour exploiter leurs données masquées et celle de l'administrateur de la base, la LPO Aquitaine.

Ces conditions remplies, l'obtention des données se fait auprès de l'administrateur du système.

L'article devra ensuite être soumis au comité de lecture de FA. Dès lors que l'article sera validé, il sera mis en page puis inséré au site web, en vue d'être consulté ou téléchargé par quiconque.

www.faune-aquitaine.org